COUNCIL OF EUROPE CONSEIL DE L'EUROPE

Strasbourg, le 16 avril 2010

CAHVIO (2010) 1 rev

COMITÉ AD HOC POUR PRÉVENIR ET COMBATTRE LA VIOLENCE À L'EGARD DES FEMMES ET LA VIOLENCE DOMESTIQUE (CAHVIO)

RAPPORT DE LA 4e RÉUNION

Strasbourg
22 – 24 janvier 2010

Document établi par la
Direction générale des droits de l'Homme et des affaires juridiques

POINT 1 DE L'ORDRE DU JOUR : OUVERTURE DE LA RÉUNION

1. La quatrième réunion du Comité ad hoc pour prévenir et combattre la violence à l'égard des femmes et la violence domestique (CAHVIO) est ouverte par M^me^ Dubravka Šimonović et M. Eric Ruelle en leur qualité de coprésidents.

2. M. Jan Kleijssen, Directeur des Activités normatives de la Direction générale des droits de l'Homme et des affaires juridiques du Conseil de l'Europe, prononce une allocution liminaire devant le Comité. Souhaitant la bienvenue aux Délégués, aux experts scientifiques et aux observateurs et saluant les nouveaux venus, comme le Mexique (voir la liste des participants jointe en annexe 2), il invite le Comité à poursuivre la première lecture du projet de convention pour prévenir et combattre la violence à l'égard des femmes et la violence domestique. Il espère que le Comité aura terminé la première lecture à la fin de cette réunion, ce qui lui permettrait de commencer la seconde lecture à sa réunion de juin. Il informe le Comité que le Secrétariat établira à cet effet une version révisée du projet de convention sur la base des observations reçues à ce jour sur les articles 1 à 27 et des commentaires attendus sur les articles suivants. Enfin, M. Kleijssen fait référence à la déclaration faite par le représentant de l'Union Européenne lors de la dernière réunion. Il se déclare convaincu que l'Union arrêtera rapidement sa position.

POINT 2 DE L'ORDRE DU JOUR : ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

3. Le Comité adopte l'ordre du jour tel qu'il est reproduit à l'annexe I.

POINT 3 DE L'ORDRE DU JOUR : INFORMATIONS PAR LES COPRÉSIDENTS

4. Les coprésidents informent le Comité que le but de cette réunion est de terminer la première lecture du texte en en reprenant l'examen par article là où le CAHVIO s'est arrêté à sa troisième réunion, c'est-à-dire à l'article 28. Pour éviter de perdre inutilement du temps pendant la réunion, les coprésidents demandent aux délégations de se limiter à des remarques concrètes. Donnant suite à des suggestions quant à la méthode à adopter, les coprésidents demandent au Secrétariat de présenter brièvement chaque article avant l'ouverture de la discussion.

POINT 4 DE L'ORDRE DU JOUR : INFORMATION PAR LE SECRÉTARIAT

5. Le Secrétaire du Comité, M. Carlo Chiaromonte, informe le Comité qu'à la suite de l'appel à propositions de reformulations ou d'ajouts et à commentaires sur les projets d'articles 1 à 27, le Secrétariat a reçu des communications de plus de 30 délégations. Ces commentaires/propositions d'amendement feront l'objet d'une compilation reprenant les contributions de toutes les délégations. Ceux qui ne sont pas incompatibles avec les conclusions présentées par les coprésidents à la fin des premières discussions sur les articles concernés seront intégrés dans la version révisée du texte, qui sera présentée lors de la cinquième réunion du CAHVIO, en juin/juillet. Il poursuit en indiquant qu'à l'issue de la présente réunion, les délégations seront invitées à soumettre leurs commentaires sur les articles 28 à 67 et que la même procédure sera appliquée. Une version révisée de la Convention sera alors préparée par le Secrétariat, avec les deux coprésidents et les experts scientifiques ; elle prendra en compte les observations des délégations.

POINT 5 DE L'ORDRE DU JOUR : POURSUITE DE L'EXAMEN DU DOCUMENT « PROJET DE CONVENTION POUR PRÉVENIR ET COMBATTRE LA VIOLENCE À L'EGARD DES FEMMES ET LA VIOLENCE DOMESTIQUE » (CAHVIO (2009)32 PROV)

6. Le Comité procède à la deuxième partie de la première lecture article par article du projet de convention. Les articles 28 à 59 sont examinés.

7. Au cours de la discussion sur la partie restante de la Section 2, sur le droit pénal (articles 28 à 36), de nombreuses divergences de vues se font jour. Alors que certaines délégations estiment problématique d'ériger en particulier en infractions pénales le harcèlement sexuel et les mariages forcés, d'autres souhaitent voir ces formes de comportement sanctionnées par le droit pénal. Pour ce qui est du harcèlement sexuel, certaines délégations font valoir des difficultés pour l'établissement de la preuve du caractère intentionnel de ce type de comportements et le risque qu'il recoupe les comportements visés à l'article 27. Les coprésidents relèvent que la portée pénale de cet article doit être limitée, mais rappellent que le Rapport intérimaire exige une définition du harcèlement sexuel qui couvre tous les types de situations dans lesquelles des femmes sont en position de faiblesse, au-delà du monde du travail et de l'éducation.

8. S'agissant du mariage forcé, un grand nombre de délégations sont favorables à ce qu'il constitue une infraction pénale. Une délégation, notamment, souligne la nécessité de faire référence aux valeurs socioculturelles, ces dernières étant étroitement liées au phénomène. D'autres délégations estiment important qu'un lien soit établi entre cette disposition pénale et les aspects des mariages forcés relevant du droit civil, ce qui fait apparaître la nécessité de réexaminer d'autres dispositions du projet de convention. En outre, certaines délégations suggèrent qu'une réflexion plus approfondie soit menée sur les mariages précoces et les références à l'âge, mais aussi que les notions de consentement et de contrainte soient clairement définies.

9. S'agissant de l'article 30, certaines délégations demandent une plus grande précision en ce qui concerne les types de procédures à fins non médicales conduisant à la mutilation génitale de femmes. Des questions importantes telles que la stérilisation forcée et l'avortement forcé sont également soulevées pendant la discussion. Il est convenu que la reformulation de cette disposition devra se faire en tenant compte de questions délicates telles que la définition des fins médicales, du consentement et de la charge de la preuve, mais aussi de la compétence extraterritoriale.

10. Le Comité procède ensuite à l'examen du Chapitre VI sur les enquêtes, les poursuites, le droit procédural et les condamnations. De nombreuses délégations suggèrent des modifications et des ajouts de nature plus générale, comme l'introduction de dispositions sur le rôle important de la police, l'alignement de la structure, du contenu et de la formulation de ce chapitre sur les dispositions similaires de la Convention du Conseil de l'Europe sur la protection des enfants contre l'exploitation et les abus sexuels et le renforcement des droits des accusés. Un grand nombre d'amendements détaillés est proposé, plusieurs délégations estimant que certaines dispositions sont trop absolues ou vont trop loin. Ces délégations sont invitées à soumettre leurs propositions de reformulation par écrit.

11. S'agissant des dispositions contenues dans le chapitre VII, sur les migrations, la majorité des délégations conviennent de l'importance de trouver des solutions juridiques satisfaisantes aux questions de résidence des femmes migrantes victimes de violences en tant que femmes et

d'accorder l'asile aux femmes qui fuient la violence fondée sur le sexe. Nonobstant la forte approbation recueillie par ces dispositions, de nombreux amendements aux articles 47 et 48 sont proposés. Ces derniers comprennent, par exemple, la proposition de garantir l'application de l'article 47 non seulement aux femmes mariées, mais aussi aux conjointes de fait. Si d'autres délégations, en particulier celle de la Roumanie, approuvent en principe l'idée d'accorder en propre des permis de résidence aux victimes de violences domestiques qui sont mariées à l'auteur des faits et perdraient leur statut en cas de séparation, elles préfèrent introduire un élément de choix en modifiant la formulation de l'article 47 (1) en « puissent se voir accorder […] un permis de résidence qui leur soit propre ». Un petit nombre de délégations s'interrogent sur la nécessité de ces dispositions. Les délégations de l'Azerbaïdjan et de la Fédération de Russie expriment des réserves de portée générale sur ces deux articles.

12. Au sujet du chapitre VIII, sur la coopération internationale, de nombreuses délégations soulignent la nécessité de garantir la protection des données à caractère personnel en définissant plus clairement les obligations imposées par les articles 50 et 51 et en limitant l'obligation d'échange d'informations aux formes les plus graves de violence. Le but et les obligations de l'organe mentionné à l'article 7 de la convention n'ayant pas encore été clarifiés, certaines délégations estiment qu'il est difficile d'examiner son rôle dans la coopération internationale. Il est décidé que ce chapitre doit être reformulé et précisé, en particulier pour ce qui est de l'objectif de ces dispositions, de la nature de l'organe à instituer en vertu de l'article 7 et du type de données qui doivent être collectées et partagées.

13. Pour préparer le terrain en vue d'un débat approfondi sur le futur mécanisme de suivi de la Convention, M. Christos Giakoumopoulos, Directeur des monitorings de la Direction générale des droits de l'Homme et des affaires juridiques du Conseil de l'Europe, passe en revue les mécanismes de monitoring existant au Conseil de l'Europe. Ils comprennent des mécanismes judiciaires, comme la Cour européenne des droits de l'homme, des mécanismes quasi-judiciaires comme pour la Charte sociale européenne, mais aussi une approche en deux étapes (processus consultatif suivi d'un contrôle par le Comité des Ministres), comme pour la Convention sur la lutte contre la traite des êtres humains. En outre, M. Giakoumopoulos mentionne la possibilité de mettre en place un mécanisme de suivi léger, sous forme d'un Comité des Parties. Il conseille au Comité d'examiner soigneusement les critères et attentes auxquels devra répondre le futur mécanisme de suivi de cette convention, comme le pouvoir d'effectuer des visites dans les pays, de publier des rapports et des recommandations (confidentiels ou publics) ou de simples avis, la composition du ou des organes créés (multidisciplinarité, indépendance), etc., ces aspects ayant de nombreuses conséquences politiques et financières. Pour finir, M. Giakoumopoulos insiste sur l'importance de garantir la coopération entre les différents mécanismes de suivi, soulignant qu'un nouveau mécanisme doit nécessairement trouver sa place parmi ceux-ci.

14. À la suite de cette présentation, le Comité entreprend l'examen des critères que doit remplir un mécanisme de suivi. De nombreuses délégations estiment qu'il doit être conçu spécifiquement pour répondre aux exigences de suivi d'une convention d'une aussi large portée. Un grand nombre de délégations conviennent de la nécessité de garantir l'indépendance et l'efficacité, y compris économique, du mécanisme de suivi. L'Assemblée parlementaire a insisté sur l'importance d'accorder aux parlements nationaux un rôle dans le suivi de l'application de la Convention, d'autres délégations ayant souligné qu'il est nécessaire d'y inclure de façon systématique la société civile et des organisations non gouvernementales. De l'avis général, toute une série de questions méritent d'être examinées de manière plus approfondie, notamment le type de résultats attendus du mécanisme de suivi, ses méthodes de travail et ses compétences, son règlement intérieur et procédures électorales, sa composition et bien d'autres encore. Ces discussions doivent se faire sans perdre de vue la

nature particulière de cette convention : il s'agit d'une convention de défense des droits de l'homme destinée à remédier à l'absence de protection apportée par les Etats contre toute une série d'agissements privés. Le Secrétariat du CAHVIO mentionne également la possibilité d'établir un « accord partiel (élargi) », comme le GRECO par exemple, pour assurer le suivi de la future convention. Cette solution permettrait certainement de surmonter les difficultés financières de taille que pose actuellement la création de nouveaux mécanismes de suivi au Conseil de l'Europe. Elle permettrait aussi de prendre en compte le caractère mondial de cette convention et présenterait l'avantage manifeste de faciliter l'adhésion d'Etats non membres. Le groupe approuve la proposition du Secrétariat de présenter deux possibilités pour le mécanisme de suivi, sur la base des discussions tenues à ce sujet.

POINT 6 DE L'ORDRE DU JOUR : PLANIFICATION DES TRAVAUX FUTURS DU COMITÉ

15. Le Comité achève la première lecture des articles 1 à 59. Pour ce qui est des clauses finales standard figurant aux articles 60 à 67, le Comité décide de procéder à un échange de vues par écrit. Tous les participants au CAHVIO sont invités à soumettre par écrit au Secrétariat leurs propositions de reformulation pour les articles 28 à 67 d'ici le 26 mars 2010. À partir de ces propositions, ainsi que des propositions de reformulation des articles 1 à 27 reçues précédemment, le Secrétariat établira une version révisée du projet de convention pour la cinquième réunion, version qui sera diffusée au Comité avant la prochaine réunion.

POINT 7 DE L'ORDRE DU JOUR : QUESTIONS DIVERSES

16. Lors de sa troisième réunion, le Comité a décidé de reporter à sa quatrième réunion le vote sur une demande de statut d'observateur reçue de l'Institut allemand des droits de l'homme afin de permettre à toutes les délégations d'adopter une position sur cette question. Dans l'intervalle, l'Institut allemand des droits de l'homme a fait parvenir une autre lettre, dans laquelle il précise qu'il demande le statut d'observateur au nom du Groupe européen des institutions nationales des droits de l'homme. Lors du vote organisé sur cette demande, un Etat membre vote contre l'admission de l'Institut allemand des droits de l'homme au nom du Groupe européen des institutions nationales des droits de l'homme au CAHVIO à titre d'observateur. Conformément au point 3.4 de la *Résolution concernant les comités et les organes subordonnés, leur mandat et leurs méthodes de travail*, le Comité vote ensuite sur le renvoi de cette question au Comité des Ministres. Vingt-six des trente-huit Etats membres présents votant en faveur de ce renvoi, le Comité décide de transmettre la question au Comité des Ministres.

POINT 8 DE L'ORDRE DU JOUR : DATE DE LA PROCHAINE RÉUNION DU COMITÉ

17. La prochaine réunion du Comité ad hoc pour prévenir et combattre la violence à l'égard des femmes et la violence domestique (CAHVIO) se tiendra du 29 juin au 2 juillet 2010.

ANNEXE I: ORDRE DU JOUR

1. Ouverture de la réunion

2. Adoption de l'ordre du jour

3. Informations transmises par les co-Présidents

4. Informations transmises par le Secrétariat

5. Continuation de l'examen du document "Projet de Convention sur la prévention et la lutte contre la violence à l'égard des femmes et la violence domestique " (CAHVIO (2009) 32 bis prov)

6. Planning des travaux futurs du Comité

7. Questions diverses

8. Date de la prochaine réunion du Comité

ANNEXE II: LISTE DES PARTICIPANTS

MEMBER STATES / *ETATS MEMBRES*

ALBANIA / ALBANIE
Ms Filloreta KODRA
Vice Minister of Labour, Social Affairs and Equal Opportunities

ANDORRA / ANDORRE
Mme Laura LOPEZ
Avocate, Ministère de la Santé, des Affaires sociales et de la Famille

Mme Caterina ALEIX LARTIQUE
Educatrice sociale

ARMENIA / ARMÉNIE
Ms Nelli DURYAN
Deputy Head of the 3rd Department, Police Colonel
Main Department for Criminal Investigation of Police of Republik of Armenia

Ms Naira MELIKYAN
Interpreter

AUSTRIA / AUTRICHE
Ms Rosa LOGAR
Director Domestic Abuse, Vienna Intervention Centre against violence in the family

AZERBAIJAN / AZERBAÏDJAN
Mr Ismayil ASADOV
Head of the Division on Human Rights and International Humanitarian Law
Ministry of Foreign Affairs

BELGIUM / BELGIQUE
Mme Annelies DELEU
Attachée à la Direction générale de la Législation et des Droits de l'homme et Libertés fondamentales, SPF Justice

M. Freddy GAZAN
Conseiller Général adjoint à la politique criminelle, Ministère de la Justice

BOSNIA AND HERZEGOVINA / BOSNIE-HERZEGOVINE
Ms Samra FILIPOVIC-HADZIABDIC
Director of the Gender Equality Agency, Ministry for Human Rights and Refugees

BULGARIA / BULGARIE

CROATIA / CROATIE
Ms Dubravka ŠIMONOVIČ Co-Chair/ Co-présidente
Head of Department for International Organizations and Human Rights,
Ministry of Foreign Affairs and European Integration of the Republic of Croatia

CYPRUS / CHYPRE
Ms Eleni LOIZIDOU
Senior Counsel of the Republic at the Attorney General's Office, Member of the Advisory Committee on Combating Domestic Violence, Attorney General's Office, Nicosia

CZECH REPUBLIC / RÉPUBLIQUE TCHÈQUE
Mr Michal NESPOR
Legal expert, International Law Department, Ministry of the Interior

Ms Helena LISUCHOVA
Legal Expert, Department for International Organizations and International Cooperation, Ministry of Justice

DENMARK / DANEMARK
Ms Brit Gotthard JENSEN
Head of Section, Ministry of Justice

ESTONIA / ESTONIE
Ms Kristiina LUHT
Chief Specialist, Gender Equality Department, Ministry of Social Affairs

FINLAND / FINLANDE
Ms Mirja Elisa SALONEN
Legal Officer, Law Drafting Department, Ministry of Justice

Ms Helena EWALDS
Development Manager, The National Institute for Health and Welfare (THL)

Ms Marjatta HIEKKA
Legal Officer, Unit for Human Rights Courts and Conventions, Ministry for Foreign Affairs
Ministry for Foreign Affairs

Ms Tanja Maria LEIKAS-BOTTA
Unit for Human Rights Policy, Ministry for Foreign Affairs

FRANCE
Mme Fanny BENEDETTI
Chargée de Mission, Ministère des Affaires étrangères et européennes, Direction des Nations Unies et des Organisations Internationales, Sous-Direction des Droits de l'Homme et des Affaires humanitaires et sociales

M. Stéphane DUPRAZ
Magistrat au Ministère de la Justice, Direction des Affaires criminelles et des Grâces, Mission de négociation et de transposition des normes pénales internationales

M. Eric RUELLE Co-Chair/ Co-président
Chargé de Mission pour les Négociations Pénales Internationales,
Direction des Affaires Criminelles et des Grâces, Ministère de la Justice

GEORGIA / GÉORGIE
Mr Zurab MTCHEDLISHVILI
Assistant to the Deputy Chair of the Parliament of Georgia,
Coordinator Gender Equality Advisory Council under the chair of the Parliament of Georgia

Ms Lali PAPIASHVILI
Judge of the Constitutional Court of Georgia,
Chair of the Governmental Interagency Coordination Council on Domestic Violence

GERMANY / ALLEMAGNE
Ms Nicole ZÜNDORF-HINTE
Adviser, Federal Ministry for Family Affairs, senior citizens, women and youth

Dr. Heino KIRCHNER
Referent, II A 2 - Criminal Law - Special Part, Federal Ministry of Justice

GREECE / GRÈCE
Ms Athina - Maria SAMARTZOULOU
Legal Advisor to the General Secretariat for Gender Equality

HUNGARY / HONGRIE
Ms Zsuzsa SEBESTYÉN
Advisor, Ministry of Social Affairs and Labour

ICELAND / ISLANDE

IRELAND / IRLANDE
Mr Anthony FLYNN
Assistant Principal, Cosc - The National Office for the Prevention of Domestic,
Sexual and Gender-based Violence, Department of Justice, Equality and Law Reform

Ms Tara STOREY
Cosc - The National Office for the Prevention of Domestic, Sexual and Gender-based Violence
Department of Justice, Equality & Law Reform,

ITALY / ITALIE
Mme Maria Gabriella COLOMBI
PCM - Presidency of the Council of Ministers – Department for Equal Opportunities
Head of Social Affairs Service

Mme Sabrina PECORIELLO
Expert, Presidency of the Council of Ministers – Department for Equal Opportunities

LATVIA / LETTONIE
Mr Kristaps PETERMANIS
Head of Child and Family Policy Unit, Ministry of Welfare

LIECHTENSTEIN
M. Carlo RANZONI
Juge, Fürstliches Landgericht

LITHUANIA / LITUANIE
Mr Kęstutis ZAURA
Chief specialist of Gender Equality Division, Ministry of Social Security and Labour

LUXEMBOURG
Mme Sophie HOFFMANN
Attaché d'administration, Ministère de la Justice

MALTA / MALTE
Ms Marceline NAUDI
Chairperson of the Commission on domestic violence, Ministry of Education, Employment and Family

MOLDOVA
Ms Angelina ZAPOROJAN-PIRGARI
Independent legal consultant on women's rights and domestic violence

Ms Lilia PASCAL
Head of the Department of Equal Opportunities and Prevention of Violence
Ministry of Labour, Social Protection and Family

Mr Eugen RUSU
Head of the Department of Analysis, General Prosecutor's Office

MONACO
M. Frédéric PARDO
Secretary for Foreign Affairs, Office for International Affairs, Ministry of Foreign Afairs

MONTENEGRO
Mr. Igor VUCINIC
Advisor in the Ministry of Human and Minority Rights

NETHERLANDS / PAYS-BAS
Mr Marnix ALINK
Legal Adviser

Mr Joël van ANDEL
Ministry of Justice

Ms Ingrid HORST-VERMASS
National Project Leader on Domestic Violence, Ministry of Justice, Judicial Youth Policy Department

Ms Marjolein KROON
Beleidsmedewerker Aanpak Huiselijk Geweld
Ministerie van Justitie, Directie Justitieel Jeugdbeleid, Afdeling Jeugdbescherming

NORWAY / NORVÈGE
Ms Hilde Marit KNOTTEN
Senior Adviser, Department of Family Affairs and Equality, Ministry of Children and Equality

Ms Torunn SALOMONSEN
Senior Adviser, Ministry of Justice, Legislation Department

POLAND / POLOGNE
Ms Monika KSIENIEWICZ
Senior Specialist, Coordinator of International Cooperation, Department of Women, Family and Counteracting Discrimination, Ministry of Labor and Social Policy

Ms Agata ROGALSKA-PIECHOTA
Expert, Office of the Plenipotentiary for the Proceedings before the International Organs of the Protection of Human Rights, Ministry of Foreign Affairs

Ms Katarzyna WOLSKA-WRONA
Senior Expert in the Polish Ministry of Justice, Department of International Cooperation and European Law

PORTUGAL
Ms Vania ALVARES
Advisor, Secretary of State for Equality

ROMANIA / ROUMANIE
Ms Rodica CARAUSU
Romanian National Authority for the Protection of Family and Child's Rights

Mr Dragos PANAITESCU
Legal counsel, Romanian Ministry of Justice - Department for Drafting the Laws

RUSSIAN FEDERATION / FÉDÉRATION DE RUSSIE
Ms Ekaterina SYVOROTKINA
Attache of the Department of Humanitarian Cooperation and Human Rights, Ministry of Foreign Affairs

Ms Rada SECHENOVA
Senior prosecutor of the General Prosecutor's Office of the Russian Federation

Ms Irina MAYBORODA
Senior Inspector of the Ministry of Interior of the Russian Federation

Ms Ksenia GAL
Referent of the Legal Department of the Ministry of Foreign Affairs of the Russian Federation

SAN MARINO / SAINT- MARIN
Mme Sylvie BOLLINI
Secrétariat d'Etat aux Affaires Etrangères/Gender Issues Specialist

SERBIA / SERBIE
Ms Gordana GASMI
Law Professor, Singidunum University

SLOVAK REPUBLIC / REPUBLIQUE SLOVAQUE
Mr Branislav KADLEČIK
General State Counsellor, Directorate for International and European Law, Ministry of Justice

SLOVENIA / SLOVÉNIE
Ms Sara SLANA
Adviser, Office of the Government of the Republic of Slovenia for Equal Opportunities

SPAIN / ESPAGNE
Mr Javier TRUCHERO
Special Adviser, Ministry of Justice

Ms Cecilia PAYNO DE ORIVE
Deputy, Ministry of Equality

SWEDEN / SUÈDE
Ms Sofia WIRLEE
Special Advisor, Division for Criminal Law, Ministry of Justice

Mr Mattias LARSSON
Deputy Director, Division for Criminal Law, Ministry of Justice

SWITZERLAND / SUISSE
Mme Anita MARFURT
Juriste en droit pénal international, Département Fédéral de Justice et Police, Office Fédéral de la Justice, Unité droit pénal international

Mme Sophie HEEGAARD
Juriste, Département fédéral des affaires étrangères, Direction du droit international public
Section des droits de l'Homme et du droit international

Mme Sonja ISELLA
Juriste, Bureau fédéral de l'égalité entre femmes et hommes, Département fédéral de l'intérieur

"THE FORMER YUGOSLAV REPUBLIC OF MACEDONIA" / "L'EX-REPUBLIQUE YOUGOSLAVE DE MACEDOINE"
Ms Tanja KIKEREKOVA
Head, Human Rights Department, Ministry of Justice

TURKEY / TURQUIE
Ms Feride ACAR
Professor, Department of Political Science and Public Administration, Middle East Technical University

UKRAINE
Mr Ruslan RIABOSHAPKA
Director of the Department of the legislation on justice, law enforcement and anti-corruption policy
Ministry of Justice of Ukraine

UNITED KINGDOM / ROYAUME-UNI
Ms Samantha DARBY
Inter-Personal Violence Team, Violent Crime Unit

Ms Jan SALIHI
Senior Policy Adviser, Family Law and Justice Division, Access to Justice Policy, Ministry of Justice

* * * *

STEERING COMMITTEE FOR EQUALITY BETWEEN WOMEN AND MEN/
COMITE DIRECTEUR POUR L'EGALITE ENTRE LES HOMMES ET LES FEMMES (CDEG)

Ms Violeta NEUBAUER
Co-ordinator for International Co-operation, Office for Equal Opportunities, Government of Slovenia

Ms Ifigénie KATSARIDOU
Relations internationales, Secrétariat Général de l'Egalité, Ministère de la justice

Ms Käthlin SANDER
Adviser, Gender Equality Department, Ministry of Social Affairs

EUROPEAN COMMITTEE ON CRIME PROBLEMS /
COMITE EUROPEEN POUR LES PROBLEMES CRIMINELS (CDPC)

Mr Branislav BOHÁČIK
District Prosecutor's Office Bratislava

Mr Christian MANQUET
Head of unit for substantive criminal law, Federal Ministry of Justice

STEERING COMMITTEE FOR HUMAN RIGHTS /
COMITE DIRECTEUR POUR LES DROITS DE L'HOMME (CDDH)

Ms Inga REINE
Government Agent, Representative of the Government of Latvia before International Human Rights Organizations, Ministry of Foreign Affairs

EUROPEAN COMMITTEE ON LEGAL CO-OPERATION /
COMITE EUROPEEN DE COOPERATION JURIDIQUE (CDCJ)

Mme Nicole COCHET
Magistrat, Chargée de Mission près du Directeur des Affaires Civiles et du Sceau (DACS)
Ministère de la Justice

EUROPEAN COMMITTEE ON MIGRATION /
COMITE EUROPEEN SUR LES MIGRATIONS (CDMG)

Ms Kateryna LEVCHENKO
Adviser on Human Rights, Minister of Internal Affairs

GOVERNMENTAL COMMITTE ON THE EUROPEAN SOCIAL CHARTER /
COMITE GOUVERNEMENTAL SUR LA CHARTE SOCIALE EUROPEENNE (ESC)

Mme Jacqueline MARECHAL
Chargée de mission, Délégation aux affaires européennes et internationales
Ministère de la Santé et Ministère du travail

PARLIAMENTARY ASSEMBLY / *ASSEMBLEE PARLEMENTAIRE*
Mr José MENDES BOTA
Chairperson of the PACE Committee on Equal Opportunities for Women and Men
Assembleia da República

CONGRESS OF LOCAL AND REGIONAL AUTHORITIES OF THE COUNCIL OF EUROPE / *CONGRES DES POUVOIRS LOCAUX ET REGIONAUX DU CONSEIL DE L'EUROPE*
Ms Sandra BARNES
Member of the Committee on Social Cohesion of The Congress of Local and Regional Authorities
Leader, South Northants District

COUNCIL OF EUROPE COMMISSIONER FOR HUMAN RIGHTS/ *COMMISSAIRE AUX DROITS DE L'HOMME DU CONSEIL DE L'EUROPE*
Ms Paula ERICSON
Intern, Commissioner for Human Rights, Council of Europe

CONFERENCE OF INGOs ENJOYING PARTICIPATORY STATUS WITH THE COUNCIL OF EUROPE /*CONFERENCE DES OING DOTEES DU STATUT PARTICIPATIF AUPRES DU CONSEIL DE L'EUROPE*
Ms Karin NORDMEYER
Representative of the Conference of NGOs of the Council of Europe, Chair of the Gender Equality Group

* * * * *

EUROPEAN UNION / *UNION EUROPEENNE*

Ms Renatas MAZEIKA
Head of Unit Financial support for Fundamental rights and citizenship
DG Justice Freedom and Security / Unit Fundamental Rights

Mr Ekmel CIZMECIOGLU
Unit Financial support for Fundamental rights and citizenship
DG Justice Freedom and Security / Unit Fundamental Rights

* * * *

OBSERVERS WITH THE COUNCIL OF EUROPE / *OBSERVATEURS AUPRES DU CONSEIL DE L'EUROPE*

HOLY SEE / SAINT-SIÈGE
Mme Christine De SAINT-CHAMAS

UNITED STATES OF AMERICA / ÉTATS-UNIS D'AMÉRIQUE

CANADA
Ms Gillian BLACKELL
Senior Counsel, Family, Children and Youth Section, Department of Justice Canada

JAPAN / JAPON Apologised/Excusé
Mr Hiroyuki MINAMI
Consul (Attorney), Consulate-General of Japan

MEXICO / MEXIQUE
Mr. Salvador TINAJERO
Legal Affairs Coordinator, Third Secretary
Permanent Mission of Mexico to the United Nations Office at Geneva and other International Organizations

Mme Lydia MADERO
Adjointe au représentant permanent de la Mexique auprès du Conseil de l'Europe

* * * * *

INTERNATIONAL INTERGOVERNMENTAL ORGANISATIONS /
ORGANISATIONS INTERNATIONALES INTERGOUVERNEMENTALES

UNITED NATIONS DEVELOPMENT FUND FOR WOMEN /
LE FONDS DE DEVELOPPEMENT DES NATIONS UNIES POUR LA FEMME (UNIFEM)
Ms Raluca Maria POPA
Project Manager, Ending Violence against Women, UNIFEM CEE

UNITED NATIONS DIVISION FOR THE ADVANCEMENT OF WOMEN /
DIVISION DES NATIONS UNIES POUR L'AVANCEMENT DE LA FEMME (DAW)
Christine A. BRAUTIGAM Apologised/Excusée
Division for the Advancement of Women, Department of Economic and Social Affairs
United Nations

UNITED NATIONS CHILDREN'S FUND /
FONDS DES NATIONS UNIES POUR L'ENFANCE (UNICEF)

OFFICE OF THE UNITED NATIONS HIGH COMMISSIONNER FOR HUMAN RIGHTS (UNHCHR) /
BUREAU DU HAUT COMMISSAIRE DES NATIONS UNIES POUR LES DROITS DE L'HOMME (HCNUDH)

UNITED NATIONS HIGH COMMISSIONER FOR REFUGEES (UNHCR) /
HAUT COMMISSAIRE DES NATIONS UNIES POUR LES REFUGIES (HCNUR)
Ms Franziska SIGRIST
UNHCR intern, UNHCR Representation to the European Institutions in Strasbourg

Mr Olivier BEER
UNHCR Representative to the European Institutions in Strasbourg

ORGANISATION FOR SECURITY AND CO-OPERATION IN EUROPE /
ORGANISATION POUR LA SECURITE ET LA COOPERATION EN EUROPE (OSCE)
Ms Jamila SEFTAOUI Apologised/Excusée
Senior Adviser on Gender Issues, Office of the Secretary General, Gender Section

INTERPOL

EUROPOL

COMMONWEALTH OF INDEPENDANT STATES (CIS) /
COMMUNAUTE DES ETATS INDEPENDANTS (CEI)

INTERNATIONAL NON-GOVERNMENTAL ORGANISATIONS /
ORGANISATIONS INTERNATIONALES NON-GOUVERNEMENTALES

EUROPEAN WOMEN'S LOBBY / LOBBY EUROPEEN DES FEMMES
Ms Colette DE TROY
Director, European Policy Action Centre on Violence against Women (EPACVAW), European Women's Lobby

Ms Marie-José JONCZY
Board member of the European Women's Lobby (EWL), Vice-President of the University Women of Europe

AMNESTY INTERNATIONAL
Ms Lisa GORMLEY
Legal Adviser on International Law and Women's Rights, Amnesty International

WOMEN AGAINST VIOLENCE EUROPE (WAVE)
Ms Hilary FISHER
Director, Dying Matters Coalition

* * * *

SCIENTIFIC EXPERTS
Ms Renée RÖMKENS
Full Professor of Victimology/Interpersonal Violence, INTERVICT International Victimology Institute

Ms Christine CHINKIN
Professor of International Law, Department of Law, Centre for the Study of Human Rights,

* * * * *

SECRETARIAT OF THE COUNCIL OF EUROPE /
SECRETARIAT DU CONSEIL DE L'EUROPE

Directorate General of Human Rights and Legal Affairs /
Direction Générale des droits de l'Homme et des affaires juridiques

Mr Jan KLEIJSSEN	Director of Standard-Setting / Directeur des activités normatives
Mr Jeroen SCHOKKENBROEK	Head of the Human Rights Development Department / Chef du Service du développement des droits de l'Homme
Mr Jörg POLAKIEWICZ	Head of the Law Reform Department / Chef du Service des réformes législatives
Mr Giovanni PALMIERI	Head of Gender Equality Division / Chef du Service pour l'égalité entre les hommes et les femmes
Mr Carlo CHIAROMONTE	Secretary to the Ad Hoc Committee to Combat Violence against Women and Domestic Violence (CAHVIO) / Secrétaire du Comité ad hoc pour combattre la violence à l'égard des femmes et la violence domestique Head of the Criminal Law Division / Chef de la division du droit pénal
Ms Johanna NELLES	Co-Secretary to the Ad Hoc Committee to Combat Violence against Women and Domestic Violence (CAHVIO) / Co-Secrétaire du Comité ad hoc pour combattre la violence à l'égard des femmes et la violence domestique Gender Equality Division / Division pour l'égalité entres les hommes et les femmes

Ms Sylvie AFFHOLDER	Secretary of the PACE Committee on Equal Opportunities for Women and Men / Secrétaire de la Commission sur l'égalité de chances pour les femmes et les hommes
Ms Muriel GRIMMEISSEN	Co-Secretary of the Committee on Social Cohesion of the Congres of local and regional authorities/ Co-Secrétaire de la Commission de la Cohésion sociale du Congrès des pouvoirs locaux et régionaux
Ms Lucy ANCELIN	Principal Assistant / Assistante principale Criminal Law Division / Division du droit pénal
Ms Fatima ABBAR	Assistant / Assistante Gender Equality Division / Division pour l'égalité entres les hommes et les femmes
Ms Anna LE VALLOIS	Assistant / Assistante Criminal Law Division / Division du droit pénal

* * * * *

INTERPRETERS / *INTERPRETES*

Mme Chloé CHENETIER
M. Philippe QUAINE
M. Christopher TYCZKA